

Perte de contrôle en étape de base, collision avec le sol

Aéronef	Planeur Rolladen-Schneider LS6-18w immatriculé D-2666
Date et heure	4 août 1012 vers 14 h 00 ⁽¹⁾
Exploitant	Privé
Lieu	Aérodrome de Puimoisson (04)
Conséquences et dommages	Pilote blessé, planeur détruit

⁽¹⁾Heure locale.

CIRCONSTANCES

Le pilote décolle en remorqué de la piste 26 pour un vol local. Il indique que traversant une zone d'ascendance thermique, à une hauteur d'environ 175 m, il décide de larguer le câble (point 2 sur la trajectoire). N'arrivant pas à exploiter les ascendances, il décide de revenir vers l'aérodrome et rejoint la branche vent arrière main gauche pour la piste 26. En étape de base, le planeur part en autorotation et heurte le sol.

Le pilote indique qu'il s'est estimé trop haut lors de l'étape de base. Il a utilisé les aérofreins pour perdre de la hauteur. Le planeur a décroché subitement de façon dissymétrique.

Un témoin indique que la vitesse du planeur lui paraissait faible dans le circuit d'aérodrome.

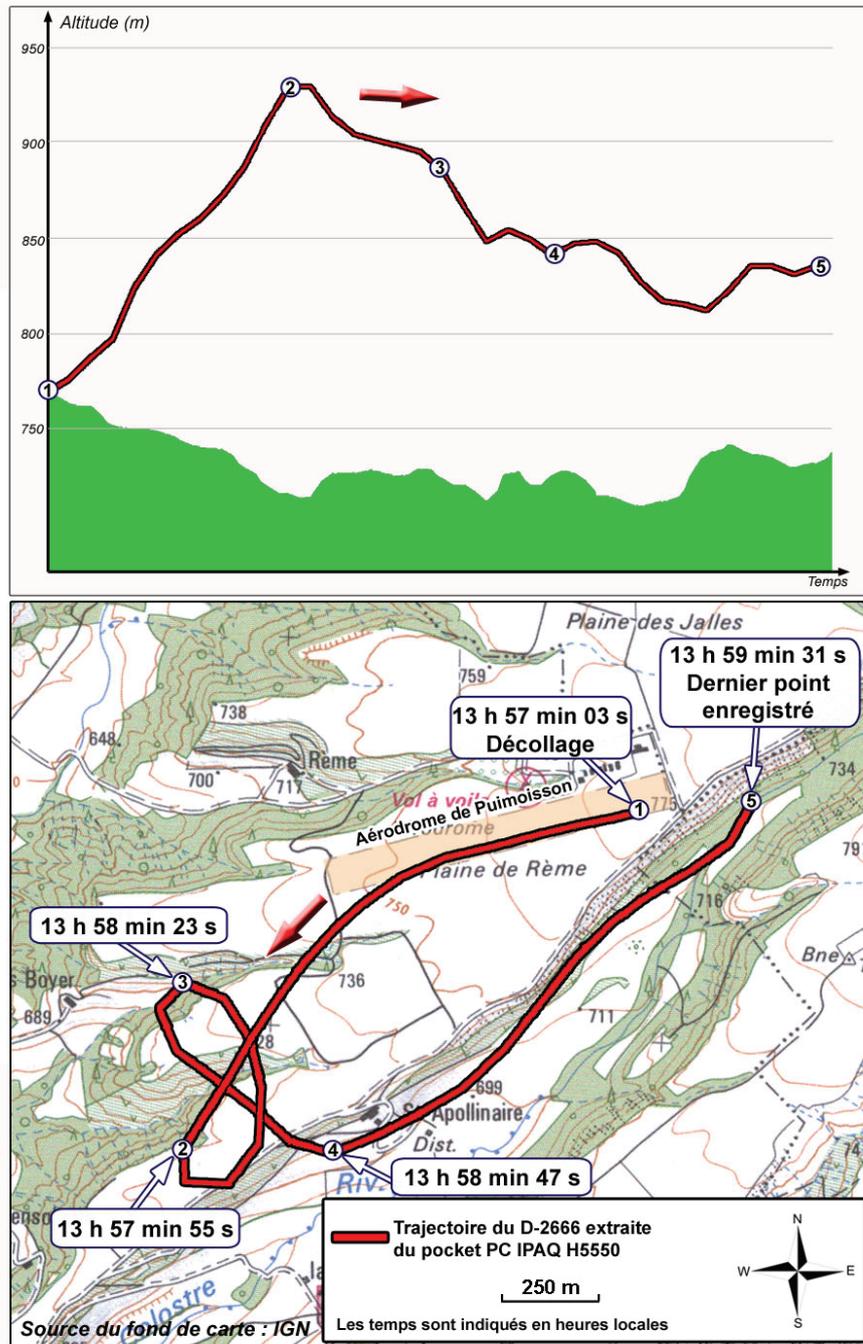
Les conditions météorologiques estimées sur le site de l'accident étaient les suivantes : vent du 260° pour 10 à 15 kt, CAVOK, température 32 °C.

Le pilote totalisait 4 325 heures de vol depuis 1987, dont 1 944 sur type et 30 dans les trois mois précédents. Il détenait une qualification d'instructeur vol à voile (ITV) et avait une expérience du vol en montagne d'environ 1 500 heures.

L'examen du planeur accidenté n'a pas mis en évidence d'anomalie pouvant contribuer à l'accident. La masse et le centrage du planeur étaient dans les limites définies par le constructeur.

La hauteur habituelle de largage des planeurs à Puimoisson est d'environ 500 m.

La trajectographie ci-après montre la trajectoire suivie par le planeur dans le plan vertical et horizontal.



CONCLUSION

La décision tardive, prise à faible hauteur, de débiter l'approche n'a pas permis au pilote de bénéficier d'une étape de base adéquate permettant un contrôle efficace du plan d'approche et des paramètres de vol. Cette décision est elle-même consécutive à la décision précoce de largage.